

Le Grand Est a besoin de vous !

Futur•e•s

- ▶ Aide-soignant•e•s
- ▶ Infirmier•e•s
- ▶ Masseur•euse•s-kinésithérapeutes
- ▶ Manipulateur•ice•s d'électroradiologie médicale
- ▶ Sage•s-femme•s

Bénéficiez d'une allocation d'études et d'un emploi à la fin de votre cursus !



En lien avec l'ensemble de ses partenaires, l'Agence Régionale de Santé vous propose de signer un Contrat d'Allocation d'Études **dès la rentrée 2023** qui vous permet de percevoir :

- une **indemnité allant de 6 000 à 8 000 €** nets par an
- la **garantie d'être embauchés dans la Région**, dès l'obtention de votre diplôme.

Et si vous y aviez droit ?

Pour bénéficier de cette allocation, vous devez **être étudiants** infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, manipulateurs d'électroradiologie médicale, sages-femmes ou aides-soignants **en avant-dernière et dernière année d'études** dans la Région Grand Est.

Vous vous **engagez** à travailler dès l'obtention de votre diplôme dans un **établissement de la Région** durant le **double** de la durée de l'aide que vous aurez perçue.

Cette allocation est faite pour vous !

Alors n'hésitez plus ! Candidatez jusqu'au **8 septembre 2023** auprès de votre institut de formation et de l'établissement dans lequel vous souhaitez travailler.

